

**Compte-rendu de la conférence inversée –  
Sous-Préfecture de Lisieux  
7/03/2019 – 14h - 16h30**

**Témoignages :**

**Dominique D 44 ans – 2 enfants en charge – divorcée depuis 2016, infirmière,**

**Patricia L 50 ans – élève seule son fils de 13 ans, sans emploi, perçoit l'AAH,**

**Magalie B 48 ans – 2 enfants - divorcée depuis 2015, employée chez ABI association d'insertion par le travail),**

**Sylvie R 38 ans – 2 enfants – séparée, employée chez ABI (association d'insertion par le travail).**

**2 personnes excusées (ayant confié leurs témoignages au CIDFF) :**

**Nathalie M – 45 ans – 2 enfants – sans emploi – bénéficiaire de l'AAH et bénévole à l'épicerie Coup de Pouce. Excusée pour souci de santé.**

**Wassila B – 27 ans – 2 enfants – en recherche d'emploi – Excusée car manque de solution de garde.**

**1) Parentalité,**

**Le non exercice du droit de visite a une incidence sur l'organisation professionnelle et quotidienne : Il “prend les enfants à la carte” ; “difficulté à refaire sa vie “; “pas de temps pour soi” ; “pas évident d'être maman toute seule tout le temps même si j'aime mes enfants”<sup>1</sup>.**

***Piste d'amélioration :***

**- Mettre en place des lieux neutres de médiation dans les écoles lors du passage de bras.**

**Autorisation de sortie scolaire hors territoire non signée par le père : incidence sur l'enfant.**

---

1 En rouge, sont évoquées les difficultés soulevées par les femmes.

***Piste d'amélioration :***

- Permettre à un seul parent de prendre la décision pour les sorties scolaires une fois que l'école a informé l'autre parent.

**2) Situation financière,**

**Problème d'accès au logement. Hôtels et foyers avant d'accéder à un appartement. Délai d'attente de plus d'un an. Et problèmes financiers dus aux dettes laissées par le conjoint. Elle seule en a porté la responsabilité : les dettes l'ont empêché d'accéder à un logement. Les créanciers se retournent vers la personne qui reste ou qui est facilement identifiable du fait de l'existence des enfants (inscription des enfants à l'école, prestations, etc.).**

***Piste d'amélioration :***

- Faire en sorte que les assurances contractées dans le même temps qu'un crédit prennent en compte les cas de séparation au même titre que les décès ou la perte d'emploi,

- Mise en place de logements de transition (à distinguer des logements d'urgence) dédiés aux femmes en situation de précarité : "Il faudrait que la mère puisse quitter le logement rapidement sans passer par un logement d'urgence".

- Elargir la suppression de la clause de solidarité pour les femmes en difficultés et pas seulement pour les femmes victimes de violences.

**"J'ai démissionné lorsque j'étais mariée pour élever mon enfant. J'ai pris un congé parental. Mon mari est parti peu de temps après. Je voulais retravailler et interrompre mon congé. Je n'ai pas pu m'inscrire à Pôle emploi sinon je perdais l'allocation CAF. Je ne pouvais plus bénéficier d'allocations chômage. On nous enferme dans une situation, pas d'issue".**

***Piste d'amélioration :***

- Pouvoir s'inscrire à Pôle emploi même en situation de congé parental et en l'absence d'allocation chômage, continuer à bénéficier de l'allocation PREPARE.

**"Il me verse irrégulièrement la pension alimentaire. De ce fait, je ne peux pas percevoir l'allocation soutien familial (CAF)". Il s'agit d'une violence financière.**

***Piste d'amélioration :***

- Introduire plus de souplesse dans les réglementations qui sont faites,
- Mettre en place une continuité dans le versement de l'allocation lorsque la pension alimentaire est versée irrégulièrement 2 mois de versement quitte à demander un remboursement postérieur.

**Logement : expulsion dans les petites communes où absence de CCAPEX.**

***Piste d'amélioration :***

- Lien entre le représentant de la commune et les autres communes : partage d'alertes. Tampons qui peuvent jouer.

**“Après ma séparation, j'avais ouvert mon propre compte. J'avais demandé la fermeture du compte joint. Ma banque ne m'a pas répondu. Mon ex a rendu le compte débiteur. J'ai dû payer toutes les dettes”.**

***Piste d'amélioration :***

- Rendre l'information relative à la fermeture du compte joint obligatoire lorsque la banque a connaissance de la séparation.

**3) Insertion professionnelle,**

**Problématiques rencontrées : cumul de freins : horaires décalés/pas de mode de garde adapté ; situation géographique en campagne/problème de moyens de transports, pas de relais de proximité, souci de faire entendre à l'employeur qu'il n'y a pas de nourrice.**

**Temps partiel : “je n'ai pas envie de travailler à temps partiel”. Frein à l'évolution professionnelle et précarité financière. J'aime bien travailler, je fais partie des femmes qui souhaitent exercer une activité professionnelle”.**

***Pistes d'amélioration :***

- Développer les modes de garde enfants à prix accessibles sur des horaires atypiques,
- Développer des horaires de garde à l'école (avant et après l'école),

- Mettre en place des aides financières pour la garde des enfants de plus de 6 ans ;

- Prendre en charge des formations suite à une réorientation professionnelle des demandeurs d'emploi diplômés ou pas diplômés. Le diplôme initial ne doit pas être un frein au financement de la formation,

**“Je suis reconnue adulte handicapée, on m’oblige à passer par un circuit particulier”. Pôle emploi réoriente systématiquement vers Cap emploi lorsque la personne est reconnue en situation d’handicap. “Je voulais être traitée comme tout le monde et ne pas avoir passer par un circuit particulier : avoir le choix. L’on me reconnaît des compétences en tant que bénévole mais je ne peux pas appliquer ces compétences dans le monde du travail”.**

***Pistes d'amélioration :***

- Ne pas systématiser le renvoi des personnes de Pôle emploi vers Cap Emploi, laisser la liberté de choix à la personne concernée.

**Attribution d'un taux d'handicap différent d'un département à l'autre même s'il s'agit de la même situation. Exigence de renouvellement du dossier tous les 5 ans même en cas de situation inchangée. “On passe son temps à faire reconnaître ses droits”. Temps de la procédure + caractère répétitif + recommencer avec des délais courts : risque de discontinuité des droits.**

***Pistes d'amélioration :***

- Homogénéiser les décisions de la MDPH dans tous les départements. Ainsi, une personne reconnue handicapée à 80 % doit l'être aussi quel que soit le département où elle sera amenée à résider,

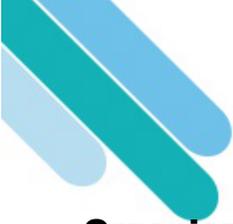
- Supprimer la nécessité de représenter sa demande en cas de changement de département,

- Mettre en place une continuité de prise en charge à l'identique.

**Fracture du numérique. Souci d'accessibilité, d'acquisition des connaissances et/ou de moyens financiers.**

***Pistes d'amélioration :***

- Maintenir des permanences physiques ou téléphoniques avec des professionnels,



MÈRES ISOLÉES ET  
FAMILLES MONOPARENTALES  
CONFÉRENCE INVERSÉE



**- Organiser et développer des ateliers du numérique en milieu rural,**

**Conclusion :**

**La conférence a tenu ses objectifs en termes d'écoute et d'interactivité. Les femmes ont été suffisamment en confiance pour exprimer aussi leur sentiment de peur : "peur de dormir dehors, peur de ne pas nourrir ses enfants, d'emmener ses enfants à l'école. on tient grâce aux enfants. Les enfants c'est une responsabilité mais c'est aussi un soutien".**

**CR élaboré par la déléguée aux droits des femmes et le CIDFF du Calvados**

**Transmission au SDFE + Cabinet du Préfet.**